

Québec, le 11 janvier 2006

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec

Madame,

Pour faire suite à votre correspondance du 9 janvier dernier, il nous fait plaisir de répondre aux questions demandées par la commission du BAPE.

A. Q. Puisque depuis l'automne 2005 le projet de marais à la station Victoria est abandonné et compte tenu que les devis des projets pilotes au quai Irving étaient complétés et les autorisations obtenues, pourquoi ces projets ne sont-ils pas ramenés sur le site initialement prévu, à l'est du quai Irving?

A. R. *La proposition est intéressante et la CCNQ pourrait réactiver le projet pilote dans la mesure où certains critères seront rencontrés, à savoir :*

- *que le projet devra s'intégrer visuellement au nouveau concept du secteur écologique;*
- *qu'aucune nouvelle étude d'impact ne sera requise par le MDDEP;*
- *que les certificats d'autorisation des travaux déjà émis pourront être réactivés pour le projet, tel qu'il a été présenté en 2001 et 2002;*
- *que la disponibilité budgétaire le permettra.*

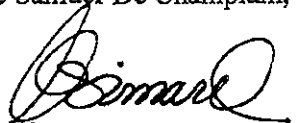
Si ces critères sont rencontrés, la CCNQ est consciente de la bonification que ce projet pourrait apporter en terme d'accès au fleuve.

.../2

- B. Q. Les projets pilotes de végétalisation des berges et de création d'une grève proposés immédiatement à l'ouest du parc de la Jetée de Sillery sont-ils identiques à ceux qui avaient été préparés pour le quai Irving (DA31)? S'étendent-ils aussi sur 285 m d'enrochement et 100 m de grève (sinon préciser leur étendue)?
- B. R. *Les projets ne sont pas identiques. Le projet de la Jetée étudié par Technika-HBA s'étendait sur environ 2,5 kilomètres vers l'ouest et n'avait pas encore été fractionné pour en faire un projet pilote.*
- C. Q. Ces projets pilotes au parc de la Jetée de Sillery requièrent-ils de nouvelles études, de nouveaux devis, de nouvelles autorisations et un nouvel appel d'offre? Quel est leur état d'avancement?
- C. R. *Oui. Toutefois, la CCNQ n'a pas encore donné de mandat pour procéder à un projet pilote à la Jetée. L'étude existante étant préliminaire et les consultants ne pouvant encore confirmer la faisabilité du projet à cet endroit, il avait été convenu de relancer éventuellement de nouvelles études au cours de l'année 2006, en autant que les budgets le permettraient.*
- D. Q. Leurs coûts diffèrent-ils de ceux des projets prévus au quai Irving? Préciser. Si oui, de combien et pourquoi?
- D. R. *L'étude n'ayant pas dépassé le stade préliminaire, l'estimation pour le projet de la Jetée n'a pas été réalisée.*

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

La directrice du projet de la
promenade Samuel-De Champlain,



Diane Simard